

# Oïl eskète, wallon hète, chète, skète, picard e(s)kète

par A. HENRY

---

GODEFROY (III, 558 a) fournit un seul texte où figure le substantif féminin *esquette* « éclat de bois » :

Une *esquette* (1506, Valenciennes, ap. La Fons, Gloss. ms. Bibl. Amiens). Valenciennes *équette* éclat de bois.

M. NOËL DUPIRE en a signalé un emploi plus ancien ; il le note et l'étudie dans la liste des mots picards qu'il a relevés chez Molinet :

Mon couteau pour taillier et fendre des *esquettes* de ce bois cy (1).

En voici un autre exemple, plus ancien de deux siècles, on le trouve dans le manuscrit de Mons de *Pereval le Gallois* :

Messire Carahès estoit  
Engrès d'aler plus qu'il pooit,  
Lors dist : « Moult puet cis trons ester,  
Vassal, en vous sans remuer. »  
Saciés que sa main i touca  
.1. petitet, lors escroca  
Une *eskète*, si que del cors  
Issi li fiers et li trons fors (2).

(1) N. DUPIRE, *Jean Molinet, la vie, les œuvres*, Paris, 1932, p. 223.

(2) *Pereval le Gallois ou le Conte du Graal publié d'après les manuscrits originaux*, par CH. POTVIN, Mons, 1865-1871, 6 vol. Extrait cité, au t. IV, p. 48 ; je le transcris tel quel.

Telle est la leçon du manuscrit de Mons, manuscrit du XIII<sup>e</sup> siècle, en *nordöstliche Mundart*, si l'on en croit A. Hilka (1). En réalité, il faut préciser et dire que ce manuscrit a été écrit par un copiste rouchi (2).

On voit que le sens est ici « écharde ». Il est remarquable que le manuscrit de Montpellier, en dialecte francien, porte *eschede*, et une traduction en prose imprimée à Paris en 1530, *escharde* (3).

Voilà les données anciennes dont nous disposons. Elles localisent le mot dans le domaine rouchi, dans la région Valenciennes-Mons.

\* \* \*

On a déjà rapproché *esquette* de quelques mots encore vivants dans les dialectes modernes (4) ; en ajoutant à ces indications des données nouvelles puisées à des sources diverses (5), on obtient l'inventaire suivant.

### I. Type « hète »

Hète s. f., écharde :

Ve 1 (autrefois, d'après Lobet), 39, 40 [aussi *hète du bwè* « éclat de bois »] — Ma 12 ; d'après J. BASTIN, *Les Plantes...*,

(1) *Der Percevalroman (Li Contes del Graal) von Christian von Troyes, unter Benutzung des von G. BAIST nachgelassenen handschriftlichen Materials hrsggb. von A. HILKA*, Halle, 1932, p. v.

(2) Hilka n'explique pas ce qu'il entend par *nordöstlich* (qui, si je comprends bien, ne peut désigner que le wallon). Il n'est pas nécessaire de faire une étude approfondie pour voir qu'il s'agit d'un copiste picard-rouchi (région Mons-Valenciennes). Voyez, d'une part, le traitement des palatales (*castel*, 21767 ; *cant*, 21623 ; *acievés*, 21663 ; *saciés*, 21616, etc.) et, d'autre part, la diphtongaison de l'e ouvert, même entravé (*fier*, 21614 ; *tiere*, 21712 ; *apriès*, 21742, etc.) ; deux graphies comme *castiel*, 21771, et *castiaus*, 21779, suffisent à localiser le copiste.

(3) Cf. POTVIN, *loc. cit.*

(4) N. DUPIRE, *op. cit.*, p. 223 et p. 228 ; J. HAUST, dans *BCTD*, VII, 168 et VIII, 418. Voir aussi FEW, III, 245 a.

(5) Textes ; glossaires (pour les titres complets des glossaires cités,

p. 23, le mot existe à côté de *hinelète* en Wallonie malmédienne (1) — L1 (*DL*) — W 13, 66 — H 65, 67.

Le Pays de Herve ne connaît plus *hète* ; l'Ardenne liégeoise le connaît encore sporadiquement. Le concurrent heureux de *hète* est *hinelète* (dérivé de *hiner*, cf. *DL*, s. v.) ou *χinelète* suivant les endroits, *hlinète* à Jalhay (comm. M. Piron).

**Hyète** (comme *hète*) : Ve 40, 41, 44. — **Hylète** [*χlèt*] en B 5. — **Chlète** à Commanster (Beho, B 34, juste aux confins de la zone *hète* et de la zone *chète*).

**Hèton** s. m. écharde :

Seraing, Esneux, Huy (*DL*) — Ma 3, 9 — L 75, 106 — W 35, 36 — H (2) 1, 21, 27, 28, 37, 38, 39, 42, 45, 46, 49, 50, 53, 67, 77.

Signalons, en outre, **hèter** « rompre en formant des échardes » (*DL*), **hèteûre** s. f. « éclat, esquille » (*DL*). Dans tout l'Est liégeois existe un adjectif **hèteûs** « intraitable, difficile à vivre » ; le dictionnaire manuscrit de Villers (Malmedy, 1793) porte, d'après la copie de J. BASTIN : *hèteû* « difficile, impatient, biscornu... » et même le sub-

voir la *Bibliographie des dictionnaires patois* de W. VON WARTBURG; enquête personnelle, non systématique ; renseignements qui m'ont été gracieusement communiqués ; enfin, *last but not least*, grâce à Maurice Piron, que je remercie bien cordialement, j'ai pu tirer parti, au moins partiellement, de l'enquête dialectologique de Jean Haust (qui m'a fourni presque une centaine d'indications précises) : question n° 914 (*écharde*), et question n° 1768 (*éclat de bois*). Lorsque le numéro d'ordre accompagnant les sigles n'est suivi d'aucune référence, c'est que le renseignement obtenu provient des documents Haust ou de mon enquête personnelle (1947-1948)..

(1) Je ne trouve pas le mot *hète* dans le glossaire de Malmedy, de L. ZELIQZON (*ZRP*, XVIII, 254), le *Vocabulaire de Faymonville*, de l'abbé BASTIN, l'ouvrage de J. WARLAND, *Glossar und Grammatik der germanischen Lehnwörter in der wallonischen Mundart Malmedys*, Liège-Paris, 1940.

(2) Une certaine région, Huy et environs, connaît uniquement, semble-t-il, *hèton* et non *hète*.

stantif dérivé hêteûsté (1). Voir, par exemple, dans J. BASTIN, *Vocabulaire de Faymonville* (BSLW, L, p. 571) : « hêtès, adj., susceptible, jaloux de son bien » ; aussi à Cherain, B 10 (BSLW, L, p. 531) (2).

## II. Type « chète »

**Chète** s. f. écharde :

Na 6, 19, 21, 22, 79, 84, 116 — Ni 17, 28, 80, 97, 98 — Ne 23, 31 — B 11, 33.

*id.* éclat de bois (fait par la hache) :

Namur (Pirsoul « petit éclat de bois ») — W 3 — Na 109 — D 32, 84, 96 — Ne 16 (Marchot (3), *šët*), 24 — B 15.

Autres sens : D 127 (« morceau de bois d'un mètre ou plus, fendu dans le sens de la longueur pour en faciliter le sciage ; l'un de ces morceaux » — comm. R. Autphenne) ; D 110 (*šët*, « espèce de bûche » — Ch. Bruneau) ; B 26 (au pl. « menus morceaux de bois pour allumer le feu » — comm. R. Autphenne).

**Chèton** s. m. écharde :

W 3 — Namur (Pirsoul), Na 19, 20, 30, 79, 84, 116, 135 — D 32.

**Chètron** *id.* :

D 25, 45, 56, 72, 94, 96 — Ph 61, 79 — Ne 4, 5 — Ma 36, 46, 48, 50 — Hargnies *šëtrō* m. (Ch. Bruneau).

(1) Signalé par M. Piron.

(2) Notons, en marge, certains concurrents de *hète*, *hèton* en liégeois : *hène* (Glon, Bassenge, Argenteau), *spèn'ton* (Stavelot), *èfidje* (Robertville), d'après le *Dictionnaire français-liégeois*, de JEAN HAUST (renseignements transmis par M. E. Legros, à qui nous devons quelques autres compléments d'information) ; M. O. Jodogne me signale également *hètchote* à Eben-Emael.

(3) *Phonologie détaillée d'un patois wallon (St-Hubert)*, Paris, 1892, p. 72.

Signalons, en outre, le verbe *chèter*, par ex. à Namur (Pirsoul, « déchirer, rompre, mettre en pièces sans se servir d'un instrument tranchant »), en Na 21 et 22 (mais rare sous cette forme).

Haybes : *šētē* « bûcher du bois » (*ALF* carte 184, point 188) ; *šētē*, « fendre » (Bruneau) — Agimont [Ph 59], Landrichamp *šētlē* « fendre » (Bruneau) — Bourseigne Neuve [D 110] *šētlē* « fendre » (Bruneau).

Ne 16 *šētle* « réduire en morceaux » (Marchot).

### III. Type « skète »

*Skète* s. f. éclat de bois (fait par la hache) :

*skēt* *ALF* (carte 319 « copeau de hache, de rabot ») points 189 [Ph 75], 199 [Ni 25], 290 [Th 43], 291 [Ch 16], 293 [S 6] — Na 1 (Pirsoul « petit morceau de bois, déchet fait par la hache ») 21, 22, 109 — Ni 17, 26, 28, 35, 45, 72 — Ch 63, 64 — Th 24, 72 (*DBR* V, 215 ; comp. *BSLW* LIX, 21) — Ph 45 — A 2 (sous la forme *sklèpe*) 7 — S 1, 19, 37 — Mo 17, 41, 58, 79.

*Skèton* s. m. écharde :

Na 22 — Ni 2, 5, 26, 72 — Ch 1 (aussi « malingre, fluet »), 61, 72 — Th 72 — Ph 45 — S 37 (aussi « petit malingre »).

*id.* éclat de bois :

Ni 1, 72.

*id.* rondin fendu :

Th 72 (*DBR* V, 212).

Signalons, en outre, le verbe *skèter*, par ex. en Na 21 et 22 (tr. « fendre du bois, casser, déchirer » ; intr. « éclater, se rompre en éclats ») ; Ni 17, 28 (« casser d'un coup sec ») ; *ALF* carte 335, point 293 [S 6] (« couper du bois pour faire des fagots ») ; *ALF* carte 184 « bûcher du bois », points 292 [Mo 46], 293 [S 6].

L'emploi figuré de ce verbe dans l'expression *a to(u)t skèter* (rire ~; fête, noce, etc. ~) est fréquent (Brabant wallon, Namurois, région de Charleroi, Centre).

#### IV. Type « è(s)kète »

**Èskète**, s. f., écharde :

Ch 63 — Ni 72 — Mo 1, 23, 41, 79.

*id.* éclat de bois :

Th 72 (au plur., *BSLW*, LIX, 21) — S 19 (au plur. ; œuvres de C. Dulait) — Mo 1, 42.

Dans le Centre, « (è)skète, f., petit morceau de bois » (Deprêtre et Nopère) et « (è)skèton, m., petit morceau de bois, individu fluët » (*ibid.*).

Signalons aussi, comme plus haut, le verbe *èskèter*, par ex. en Th 24 (« fendre du bois », *DBR*, V, 217), en Ch 16 (*ALF*, carte 184 « bûcher du bois », point 291, *eskètĕ*).

Comp. (è)skèter, casser (Deprêtre et Nopère) ; « *sketter*, *esketter* : v. a. couper, réduire en *équettes* ; fig. morceler, échanger ; v. n. se dépiter, bisquer, pester » (Sigart).

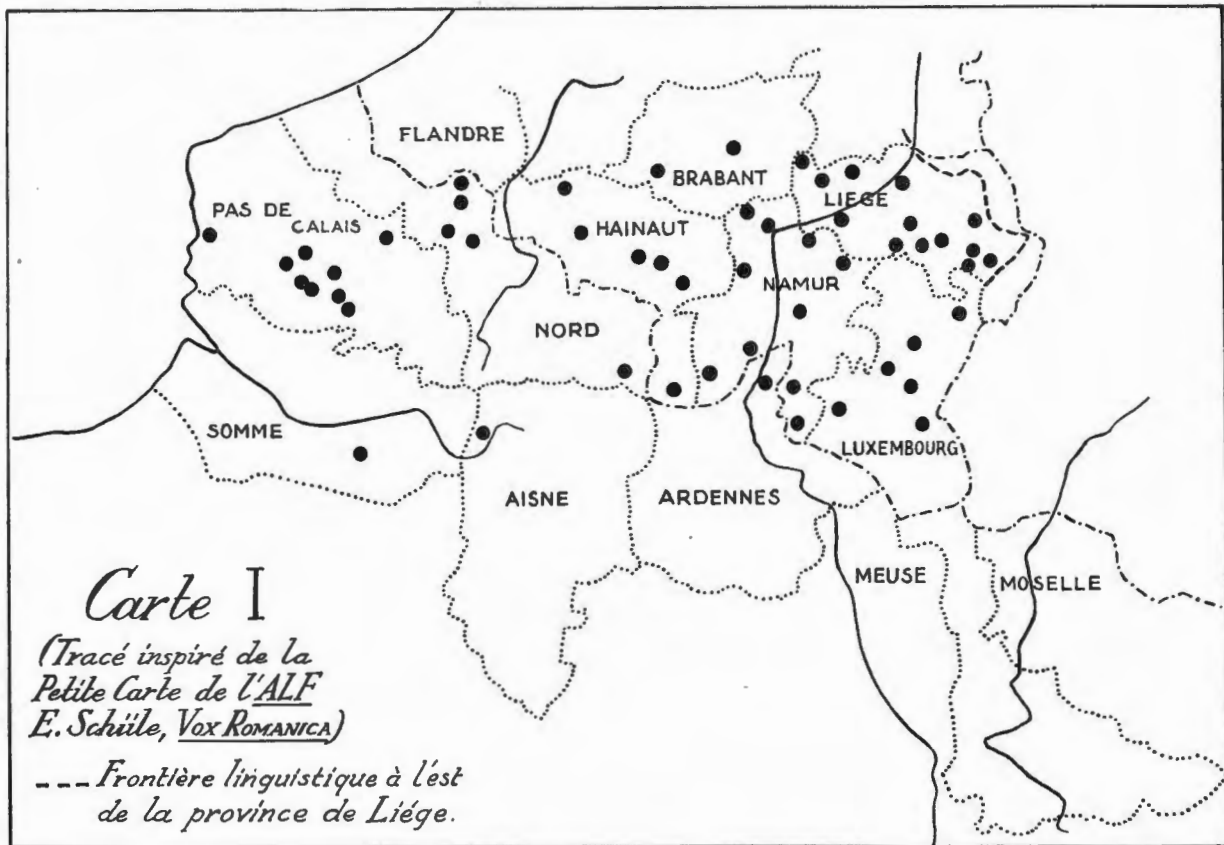
Dans les œuvres de C. Dulait (Braine-le-Comte, S 19), *desquêter* « briser, déchiqueter ».

**Ekète** s. f. éclat de bois, copeau d'abattage :

*ALF* carte 319 « copeau de hache, copeau de rabot », *ĕkĕt* aux points 262, 270 275, 276, 280, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 295.

*ĕkète* A 1.

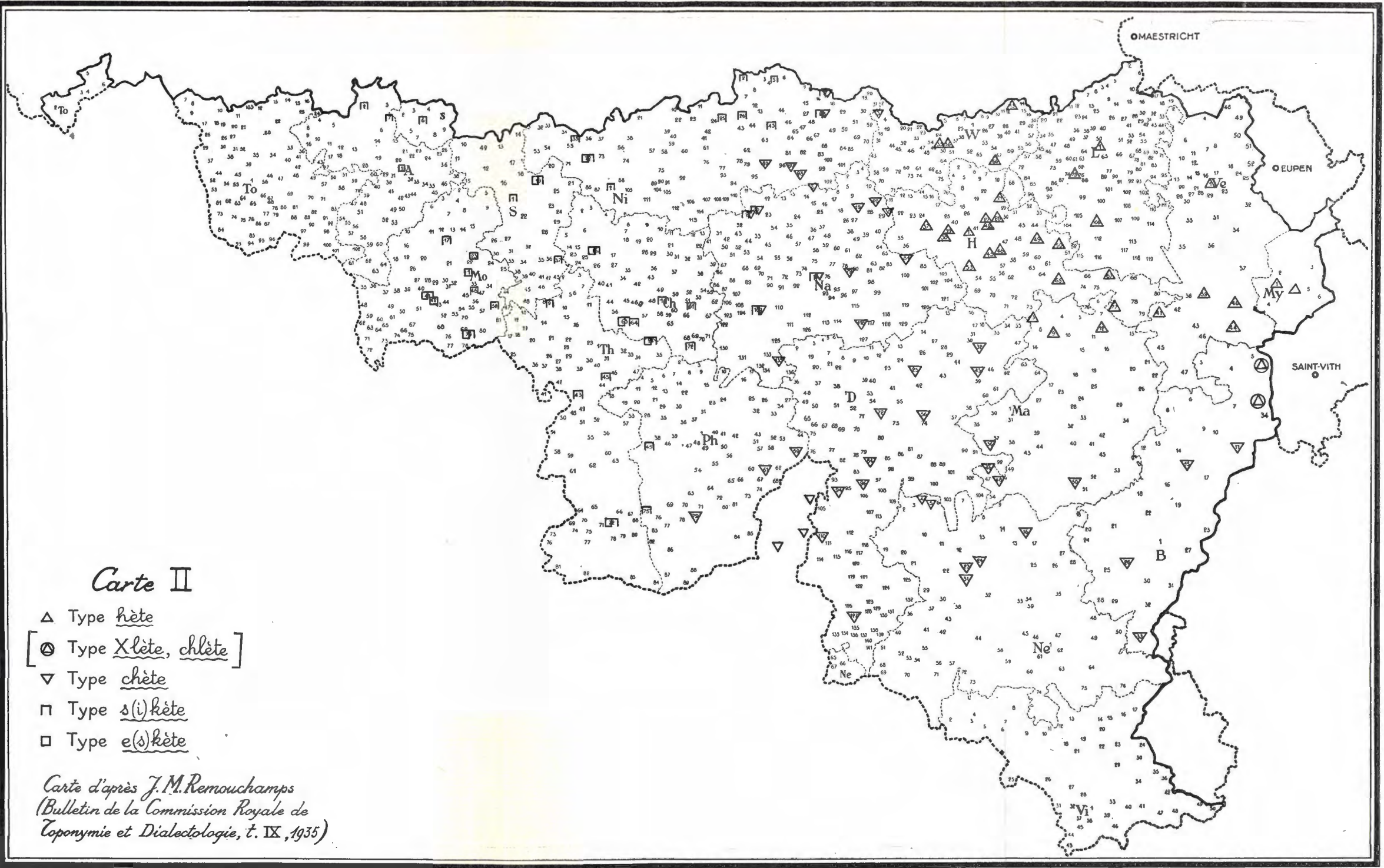
Comp. rouchi *équette* « copeau de menuisier ou de charpentier (Hécart) ; Flandre française, surtout Lille, *équette* « copeau » (Vermesse) ; picard *haiquette* « copeau » (Jouancoux) ; Démuin *haiquette* « copeau provenant du bois qu'on hache, qu'on équarrit » (Ledieu) ; *héquète* « petit copeau »



# Carte I

(Tracé inspiré de la  
 Petite Carte de l'ALF  
 E. Schiile, *Vox ROMANICA*)

--- Frontière linguistique à l'est  
 de la province de Liège.



MAESTRICT

EUPEN

SAINT-VITH

Carte II

- △ Type hète
- ⊙ Type Xlète, chlète
- ▽ Type chète
- Type s(i)kète
- Type e(s)kète

Carte d'après J.M. Remouchamps  
 (Bulletin de la Commission Royale de  
 Toponymie et Dialectologie, t. IX, 1935)



(de *héquer*, hacher) (Brébion, *Etude phil. sur le Nord de la France*) ; Saint-Pol *èkèt* « copeau tombé du bois lorsqu'on équarrit un tronc d'arbre ou bien quand on façonne une pièce de bois avec la hache » (Edmont) ; Gondécourt *ekyèt* « copeau d'abattage » (Cochet).

\* \* \*

En reportant sur carte l'essentiel de ces données (les points périphériques extrêmes et une densité suffisante pour assurer la continuité intérieure), on obtient (carte I) une aire *combinée* (« historique » et géographique) qui est, en somme, fort homogène : sensiblement un rectangle appuyé aux frontières linguistiques germaniques et recouvrant à peu près exactement, et uniquement, le domaine wallon et le domaine picard (comp. les données médiévales).

La carte II détaille les données recueillies en Belgique romane et en domaine wallon de France ; on notera qu'elle est aussi quelque peu intéressante pour l'étude de la répartition des formes d'après le traitement des éléments initiaux (1) et elle le serait naturellement davantage encore, à ce point de vue, si elle était plus riche, surtout vers les zones-limites des sous-dialectes.

Plusieurs étymologies ont été proposées.

Pour J. DORY « le liég. *hète*, le namurois *chète*, le montois *skette*, le rouchi et picard *ékette* (pour *eskette*, comme le prouve le verbe *s'eskéter*), sont des transformations simultanées conformes à la phonétique de tous ces patois, du mot latin-grec *schidia* » (2).

« C'est de l'aberration phonétique », prétendait, quelques

(1) Les données concernant les deux modalités de l'épenthèse sont moins sûres ; elles ont cependant été portées, elles aussi, sur la carte.

(2) *BSLW*, 1878, p. 79.

années plus tard, P. MARCHOT, pour qui « un type \*s c h i d i t t a m peut... rendre raison de *šet* d'une manière tout à fait satisfaisante » (1) [*\*schidittam*, diminutif de *\*schidam* = *σχίδην*].

Le *FEW*, III, 245 a, fait venir du latin *e s c a* : picard *êke* « morceau de bois » et les dérivés pic. *ékette* « copeau... », Lille *équettes*, liégeois *hète* et nam. *chette* « écharde », pic. *éker* « couper du bois », et il ajoute : « Diese bedeutung entw. erklärt sich dadurch, dass eben späne häufig zum anfeuern verwendet werden. »

M. N. DUPIRE, *loc. cit.*, p. 228, part du verbe *hecquier* « couper avec une hache », employé aussi par MOLINET (2). Il n'en donne pas d'étymologie, mais cite les formes modernes *hequer*, *haquer*, *haiquer* « hacher du bois », « couper du bois, souvent maladroitement », et il y rattache le substantif verbal *hecque* « morceau coupé » et « le diminutif *hequette* ou *esquette* ».

L'étymologie du *FEW* et les rapprochements faits par M. N. DUPIRE ont été brièvement critiqués par J. HAUST, en ces termes :

1° *BCTD*, V, 175, « *e s c a*. Le liégeois *hète* (écharde) nam. *chète*, *skète* se rattache plutôt à l'anc. h. all. *scît* (all. *scheit*) » ;

2° *BCTD*, VIII, 418, « *esquette* (éclat de bois) est rattaché à *hecquier* (hacher), mais le liégeois *hète* s'oppose à cette dérivation ».

(1) P. MARCHOT, *loc. cit.*

(2) Attesté une fois chez Molinet (N. DUPIRE, *loc. cit.*). GODEFROY en donne un exemple tournaisien de 1592 (sous *hachier*, au *Complément*) et un autre exemple de 1418 : un imparfait *hecquoit* qu'il faut rattacher à l'infinitif *hecquier* plutôt qu'à *hecquer* comme il le fait, en IV, 447 a (il ne faut d'ailleurs pas traduire par « rendre aigu » mais par « tailler »). J. CORBLET (*Glossaire étymologique et comparatif du patois picard ancien et moderne*, Paris, 1854, p. 384) rapproche *éker* de l'all. *hacken* et fait dériver de *éker*, *êke*, *ékette* et *ékeu* « mauvais ouvrier, qui gâte le bois ».

Critiques pertinentes. Le *FEW* n'a tenu compte ni de la forme ancienne ni de toutes les données sémantiques.

L'étymologie germanique, reprise par J. HAUST dans son *DL* a été proposée il y a longtemps déjà. J. SIGART, dans son *Dictionnaire du wallon de Mons*, rattache *skette*, *eskette*, *équette* à « l'all. *Scheit*, bois coupé, éclat de bois; bûche ». POUR GRANDGAGNAGE, *hète*, *chète*, *hèter*, *chèter* viennent « du mha. *schît*, nha. *scheit* (morceau de bois fendu), mha. *schîten* (fendre, hacher) » ; « toutefois, ajoute GRANDGAGNAGE, le R. *équète* ou *héquète* semble avoir son primitif dans le verbe : *équer* ou *héquer* (hacher, fendre avec la hache) qui paraît être = fr. hacher » (*Dict. étymol. de la langue wall.*, s. v. *hète*). J. HAUST, lui, est remonté jusqu'à l'ancien haut allemand *scît*.

Il est facile de voir que seule l'étymologie germanique doit être prise en considération. Mais est-ce bien à l'ancien haut allemand qu'il faut faire appel ?

La sémantique y trouve assurément son compte : nous avons même noté en quelques endroits un sens qui est peut-être encore le sens primitif de l'étymon (bois fendu, morceau de bûche) (1) ; par ailleurs, en allemand moderne *Scheit* signifie aussi éclat de bois.

Picard (*e*)*sk-*, wallon central *ch-*, wallon liégeois *h-*, la phonétique historique retrouve la classique correspondance picardo-wallonne. L'étymon germanique étant neutre, le *t* final aurait dû s'amuir, mais on sait qu'il se maintient dans les substantifs qui, en germanique, sont féminins ou qui le deviennent en wallon (2) et, peut-on ajouter, en picard : c'est le cas ici, précisément. Il est certain aussi que, dans la suite, l'influence du suffixe *-ette* a dû se faire sentir en plus d'un endroit.

(1) Voir plus haut, sous *chète*. Comp. Fr. KLUGE, *Etymologisches Wörterbuch der deutschen Sprache*, 6<sup>e</sup> éd., s. v. *Scheit*.

(2) WARLAND, *op. cit.*, p. 235.

Mais on pourrait objecter l'è de tous les témoins wallons et picards : en effet, *i* (long ou bref) germanique subsiste en wallon (1) (cf. germ. *s k î t a n* > w. l. *hîter*, w. central *chîter*; germ. *bîsia* > w. l. *bîhe*, w. c. *bîjé*; m. h. all. *kifel* > w. l. *tchife*; anc. h. all. *lîsta* > w. l. *lisse*). Il est cependant des cas, rares, où *i* d'un étymon germanique ancien aboutit à è : a. h. all. *s k i n a* > w. l. *hène*.

La configuration de l'aire du mot pourrait aussi éveiller des doutes.

Une enquête faite aujourd'hui dans l'Est liégeois et dans la Wallonie malmédienne mettrait peut-être sur la carte des blancs précisément le long de la frontière linguistique, où *hinelète*, on l'a vu, a évincé *hète*. En l'absence de témoignages pour *hète* en ces régions, on pourrait douter un instant de la valeur d'un étymon ancien haut allemand, en un cas semblable : heureusement, les données anciennes sont là pour combler, au moins partiellement, les vides. Nouvel exemple, s'il en fallait encore un, montrant qu'il faut toujours, autant que possible, ajouter les témoins historiques aux témoins géographiques.

On s'attendrait à trouver en Lorraine quelques représentants d'un mot ancien haut allemand qui a fait souche non seulement en Wallonie mais encore en Picardie. Est-ce à notre ignorance seule qu'est dû le silence lorrain ? (2)

(1) C'est une constante au moins en wallon malmédien, même pour les emprunts récents : WARLAND, *op. cit.*, p. 209.

(2) La carte 319 de l'*ALF* « copeau » ne donne que le type *atelle* (d'ailleurs, pour le Luxembourg belge le vieux glossaire de DASNOY (*Wartburg* 132) ne relève que *etelle*), qui est vraiment le mot courant en lorrain (comp. O. BLOCH, *Le Parler des Vosges méridionales*, Paris, 1917, p. 263). O. BLOCH, *ibid.*, p. 262, cite *šäyt* ou *šëyt* « coin à fendre le bois », mais c'est un emprunt local aux dialectes allemands.

L. ZÉLIQZON (*Dict. des patois romans de la Moselle*, p. 335) signale, en messin et dans le patois de l'Isle, un *hète* « pi quant du chardon », mais il ne me semble pas que le mot doive être rattaché à *s c î t* : c'est un substantif masculin, et puis on attendrait *hhète*.

L'aire en latitude « appelle » plutôt une origine néerlandaise, mais, dans l'état actuel de nos connaissances, on ne trouve, semble-t-il, ni en moyen néerlandais ni dans les dialectes flamands d'aujourd'hui un concours de témoins qui soient, apparemment, d'un poids suffisant (1).

L'ancien haut allemand *s c î t* est donc le seul prétendant qui s'impose.

\* \* \*

Naturellement, pour qui n'étudie que les données picardes, il est bien difficile de ne pas se laisser entraîner sur une fausse piste par des ressemblances fallacieuses. En réalité, les formes picardes *èke*, *éker*, *hecquier*, etc. n'ont rien affaire, ÉTYMOLOGIQUEMENT, avec *esquette* et, ici, le verbe (*e*)*skèter*, wallon et même picard (2) est un véritable garde-fou ; que, après l'amuissement de l'*s* en position préconsonantique, le substantif *ékette* soit, pour la conscience linguistique du sujet parlant, tombé dans la famille *éker*, l'homonymie et la parenté sémantique l'expliqueraient suffisamment : c'est pour cela que, à un moment donné, l'histoire du picard *e(s)kète* s'est détachée de celle du wallon *eskète* (3).

(1) VERWIJS et VERDAM, *Middelndl. Woordenb.* ne notent, sauf erreur, que le verbe *schiden* ; de même A. C. OUDEMANS, *Bijdrage tot een Middel- en Oudnederlandsch Woordenboek*, vol. VI, Arnhem, 1878, ne donne que *sciden*, *schieden*.

Dans les dialectes d'aujourd'hui, L. W. SCHUERMANS, *Algemeen Vlaamsch Idioticon*, Leuven, 1865-70, note *scheide*, *schede* « een stuk gekloven hout », mais seulement dans le Limbourg hollandais. *Schijd* « lang (omtrent één meter) en dik (dikke van den arm) stukhout » (dans Is. TEIRLINCK, *Zuid-Oostvlaandersch Idioticon*, Gand, 1921-1922, s. v.) et *schette* « latte pour claire-voie » (DE BO, *Westvlaamsch Idiotikon*, s. v.) me paraissent être des dérivés récents du verbe.

(2) Voir, plus haut, les données fournies par SIGART pour Mons.

(3) Ne pas oublier que, en wallon, l'*s* ne s'amuit pas en cette position.

Ne perdons pas de vue les formes anciennes *hecquier* et, peut-être, *hecquer* (1), et notons tout d'abord qu'elles ont toujours un *h* initial qu'ignore *esquette*. A ce propos, il est significatif que le glossaire de LA FONS, à qui nous devons un des exemples anciens de *esquette* (cf. *supra*) nous donne *hecqueur* « celui qui taille, qui coupe du bois » (apud GOD., IV, 447 a). Cet *h* aspiré a disparu normalement dans de nombreuses formes modernes du picard.

*Hecquier*, (*h*)*eker* sont des descendants du francique \**h a k k o n* « fendre du bois » (comp. *REW*<sup>3</sup> 3965 b) (2) et le substantif *èke* n'est pas le mot-chef de la famille, mais un déverbal. Sans doute attendrait-on plutôt un verbe à voyelle prétonique *a*, mais, sans parler de la nature peu stable des voyelles dans les patois (3), relevons, dans un cas semblable, des formes en *è*, par exemple en divers points de la Wallonie : Malmédy *hètchî* « hacher », à côté de *hètche*, *hatche* (4), verviétois *hètchî*, à côté de liégeois *hatchî* (5). Par la forme et le sens, (*h*)*ecqu(i)er* devait subir l'attraction de *hache*, *hach(i)er*, picardisés en *hacque*, *hacquier*, et il devait se rapprocher aussi de *e(s)quette* : le substantif féminin *hacquette*, relevé par D. Haighneré en patois boulonnais montre le résultat de cette double attraction (6).

(1) Voir page 314, note 2.

(2) Étudiant les mots *hache*, *accia*, etc., W. FÖRSTER écrivait (*ZRPh* III, 264) : « Das von Diez angeführte neupic. *hequer* muss von unserem Wort getrennt werden und mag aus dem dtsh. oder ndl. « hacken » entlehnt sein ». Meyer-Lübke a adopté l'opinion de Förster et parle de « nhd. *hacken* ». Tous deux ont eu le tort d'ignorer la forme ancienne, qui ne peut s'expliquer par un emprunt tardif.

(3) Voir, par ex., ce qu'en dit CH. BRUNEAU, dans *ZRPh* 1937, p. 170 et ss. ; comp. TH. FRINGS, *ibid.*, 1939, p. 264.

(4) Cf. J. WARLAND, *op. cit.*, p. 124, et voyez ce qui est dit du phénomène phonétique, *ibid.*, p. 214 (« *a* prétonique en syllabe fermée > *a* ou *è* »).

(5) J. HAUST, *DL*, s. v. *hatchî*.

(6) Au t. I, p. 162 de son ouvrage, *Le Patois boulonnais comparé*

Comme dans tant d'autres cas s'est développée ici la lutte, dans des conditions phonétiques et sémantiques tout à fait favorables, entre étymologie historique et étymologie populaire ou réelle : *ékète-éker* ; *hecquier-hacquier*. En wallon, le phénomène ne s'est pas produit car, si la parenté sémantique pouvait agir, l'attraction phonétique ne pouvait jouer : w. liég. *hète, hêter*, mais *hatchî* < \*h a k k o n ; w. central *skète, chète, skèter, chèter*, mais *atchî* ; w. occidental (*è*)*skète, (è)skèter*, mais *atchî*.

avec les patois du nord de la France, Boulogne, 1903, HAIGNERÉ dit que les vieillards aspirent encore *h* dans *hacquettes*.

N. B. Pour des raisons d'ordre technique j'ai dû, dans le corps de cet article et dans les notes, modifier la graphie de certains mots cités. Le signe *š* transcrit la chuintante palatale sourde.

